

Au-delà de toute diplomatie : la constitution de réseaux parallèles protestants et érudits entre France et Empire au début du xvii^e siècle

Camille DESENCLOS
Université de Haute-Alsace

À l'image de l'ensemble de la diplomatie française dans le Saint-Empire, les résidents français auprès des princes protestants au début du xvii^e siècle souffrent d'un réel désintérêt historiographique de ce côté du Rhin. Le plus connu d'entre eux, Jacques Bongars, résident entre 1589 et 1611, doit sa renommée, non à son action diplomatique, pourtant remarquable, mais à son intense activité épistolaire¹ et littéraire au sein de la nouvelle République des lettres de l'humanisme tardif. Un constat similaire peut être dressé pour Jean Hotman, résident à Düsseldorf entre 1609 et 1614, dont la production littéraire vient de faire l'objet d'une monographie outre-Rhin², mais dont l'activité diplomatique et plus largement la biographie demeurent méconnues en France³. Depuis les articles de Fernand Schickler⁴, rédigés à l'occasion de l'entrée des manuscrits Hotman à la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français en 1868⁵, Hotman n'a plus fait l'objet d'une étude

-
1. La correspondance de Bongars se compte encore par milliers de lettres. Pour une liste complète de ses correspondances, voir Ruth KOHLNDORFER-FRIES, *Diplomatie und Gelehrtenrepublik: die Kontakte des französischen Gesandten Jacques Bongars (1554-1612)*, Tübingen: Max Niemeyer, 2009, p. 8-12.
 2. Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik: Jean Hotman und der europäische Religionskonflikt um 1600*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 2014.
 3. Hotman est au mieux mentionné aux détours d'une étude sur son père, François Hotman, ou sur la famille Hotman quand il ne s'agit pas d'une étude sur son activité littéraire et érudite (Robert DESCIMON, « La réconciliation des Hotman protestants et catholiques (des années 1580 aux années 1630) », in Thierry WANEGFELEN (dir.), *De Michel de L'Hospital à l'édit de Nantes: politique et religion face aux Églises*, Clermont-Ferrand: Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2002, p. 529-562).
 4. Fernand SCHICKLER, « Hotman Villiers et son temps », *BSHPF* 17 (1886), p. 97-111, 145-161, 401-413, 464-476 et 513-533.
 5. Les manuscrits y sont entrés suite à un don de M. Bouverie Pusey (Fernand SCHICKLER, « Hotman Villiers et son temps », art. cit., p. 98). Outre le caractère désormais ancien, et parfois inexact, de l'étude de Fernand Schickler, le souci constant de l'auteur de réhabiliter Hotman (*ibid.*, p. 97-98), l'amène à conclure une étude biographique fort partielle qui s'achève par ailleurs avec le début de la résidence de Hotman dans l'Empire.

approfondie⁶. Plus encore, Étienne de Sainte-Catherine, dernier résident auprès de l'électeur palatin entre 1612 et 1620, n'avait reçu, jusqu'à récemment⁷, les honneurs des historiographies française comme germanophone. Son identification même prêta longtemps à confusion, Victor-Lucien Tapié l'ayant identifié comme Jean-Claude Le Lieur, sieur de Sainte-Catherine⁸, probablement sur le fondement d'une identification fournie par d'anciennes notices de la Bibliothèque nationale de France⁹. Si son identification comme Étienne de Sainte-Catherine est désormais actée, sa biographie demeure peu connue et sujette à de nombreuses lacunes¹⁰.

Au-delà d'une forme de désintérêt, le décalage entre les historiographies française et germanophone tient à l'attention, récente, accordée par la seconde à l'humanisme tardif¹¹ et à ses liens avec la *Konfessionspolitik*¹². Ces nouvelles études, indispensables à la redécouverte d'une société protestante érudite au cœur des échanges européens, s'attardent néanmoins peu sur l'aspect diplomatique des réseaux ainsi établis. Si ceux de Bongars et de Hotman, pour leur seule part littéraire, ont été reconstitués, leur dimension politique et diplomatique reste à étudier¹³. Par leur ampleur européenne, par la qualité de leurs correspondants, ces réseaux dépassent en effet largement les cercles

-
6. Publié en 1603, le traité de Hotman, premier traité d'art diplomatique rédigé en français, a su susciter l'intérêt des historiens de la diplomatie (Lucien BÉLY, « La polémique autour de l'Ambassadeur de Jean Hotman : culture et diplomatie au temps de la paix de Lyon », *Cahiers d'histoire* 46-2 (2001)), sans néanmoins que l'étude ne soit étendue à sa biographie personnelle et politique.
 7. Camille DESENCLOS, *Les mots du pouvoir : la communication politique de la France dans le Saint-Empire au début de la guerre de Trente Ans (1617-1624)*, thèse de doctorat, histoire moderne, École nationale des chartes / Université Paris-Sorbonne, 2014. Centrée sur la politique étrangère de la France au début de la guerre de Trente Ans, cette thèse n'évoque cependant que brièvement l'activité diplomatique de Sainte-Catherine avant avril 1617.
 8. Victor-Lucien TAPIÉ, *La politique étrangère de la France et le début de la guerre de Trente Ans (1616-1621)*, Paris : Victor Leroux, 1934, p. 53.
 9. Voir par exemple la notice du manuscrit Dupuy 927 présentant l'instruction délivrée à Sainte-Catherine en 1609 pour son envoi auprès de l'électrice palatine. Le catalogue de la Bibliothèque nationale de France identifie pourtant Sainte-Catherine comme Étienne de Sainte-Catherine dans d'autres notices.
 10. Camille DESENCLOS, *Les mots du pouvoir, op. cit.*, p. 114-115.
 11. Voir notamment l'introduction de la monographie d'Axel Walter sur Lingelsheim qui, après un bilan historiographique, s'efforce de définir ce qu'est l'humanisme tardif (Axel WALTER, *Späthumanismus und Konfessionspolitik : die europäische Gelehrtenrepublik um 1600 im Spiegel der Korrespondenzen Georg Michael Lingelsheims*, Tübingen : Max Niemeyer, 2004, p. 7-40).
 12. Aux monographies sur Bongars et Hotman, il faut ajouter celles d'Axel Walter citée à la note précédente et de Gundula Caspary sur Georg Michael Lingelsheim et Melchior Goldast : Gundula CASPARY, *Späthumanismus und Reichspatriotismus : Melchior Goldast und seine Editionen zur Reichsverfassungsgeschichte*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2006.
 13. Plus encore, la monographie de Mona Garloff sur Hotman est essentiellement consacrée à la position irénique de Hotman et à la production littéraire qui en a découlé. Mona Garloff omet ainsi entièrement la correspondance entretenue par Hotman avec Plessen et conservée au sein des archives diplomatiques.

personnels et érudits, traditionnels de l'humanisme tardif, pour se parer d'une dimension politique revendiquée ou sous-jacente et née d'une véritable porosité entre réseaux informationnels et réseaux personnels.

Retrouver l'unité des correspondances

Au regard du sort subi par nombre de papiers d'agents diplomatiques, la conservation des papiers et de la bibliothèque de Jacques Bongars est sans commune mesure et directement liée à l'aura dont bénéficiait le résident français lors de sa mort¹⁴. Plus largement, la production épistolaire des résidents français auprès des princes protestants de l'Empire, notamment leur correspondance passive, diplomatique comme personnelle, offre une appréciable ampleur et cohérence, malgré des lacunes persistantes dans les papiers de Hotman et de Sainte-Catherine. Seuls quatre manuscrits, parmi les dix manuscrits constitués à partir des papiers d'Étienne de Sainte-Catherine¹⁵, recèlent une correspondance personnelle, non imposée par sa charge diplomatique¹⁶. Ces trois cents dépêches personnelles, rédigées par trente-cinq correspondants distincts, ne doivent cependant faire oublier l'irrégularité de leur conservation : cent-seize dépêches émanent d'un même correspondant, Georg Michael Lingelsheim, alors que vingt-deux correspondants voient leurs échanges réduits à une ou deux dépêches. Pour certains de ces épistoliers, les dépêches ne résultent nullement d'un échange suivi mais de simples offres de service ou de recommandation. Pour les autres, elles se conçoivent sur un temps plus long, involontairement fractionné, voire nié, par une conservation profondément lacunaire. La seule dépêche conservée de Mathurin Gueretin, agent de l'électeur palatin à la Cour de France, à Sainte-Catherine, fait ainsi

14. Sa correspondance politique et diplomatique est conservée, à quelques exceptions près, à la Bibliothèque nationale de France sous le nom *Mémoires de Jacques Bongars* au sein des manuscrits français 7125-7132 (Camille DESENCLOS – Charles-Éloi VIAL, « La parole diplomatique sous Henri IV à travers les *Mémoires* de Jacques Bongars », *Revue de la BnF* 48 (2014), p. 76). Sa correspondance érudite et personnelle quant à elle se trouve essentiellement à Berne avec sa bibliothèque ainsi qu'à la Staats- und Universitätsbibliothek de Hambourg (Ruth KOHLNDORFER-FRIES, *Diplomatie und Gelehrtenrepublik*, *op. cit.*, p. 10).

15. BnF, fr. 4113-4122. Sur l'histoire de ces manuscrits, voir Camille DESENCLOS, *Les mots du pouvoir*, *op. cit.*, t. I, p. 31.

16. BnF, fr. 4116-4119, fr. 4122. Bien que certains agents comme Samuel Spifame, sieur de Bisseaux, ambassadeur en Angleterre entre 1610 et 1614, Jean de Thuméry, sieur de Boissise, ambassadeur en Angleterre (1598-1602) puis aux Provinces-Unies (1617-1618), ou même Henri de Schomberg, ambassadeur extraordinaire auprès des princes protestants (1617), s'insèrent également dans le réseau général, leurs correspondances avec Sainte-Catherine ou Hotman sont dictées par les seuls impératifs diplomatiques et sont donc exclues des données numériques établies dans le présent article.

état, en guise d'ouverture, d'une relation déjà établie¹⁷, ce que des mentions antérieures, présentes dans des correspondances tierces, confirment¹⁸. Un constat similaire s'applique, au moins, à trois autres correspondances, avec Wolrad von Plessen, Jacques Margeret et Pierre Mareschal, que l'état actuel de conservation présente à l'historien comme ponctuelles (deux dépêches conservées ou moins).

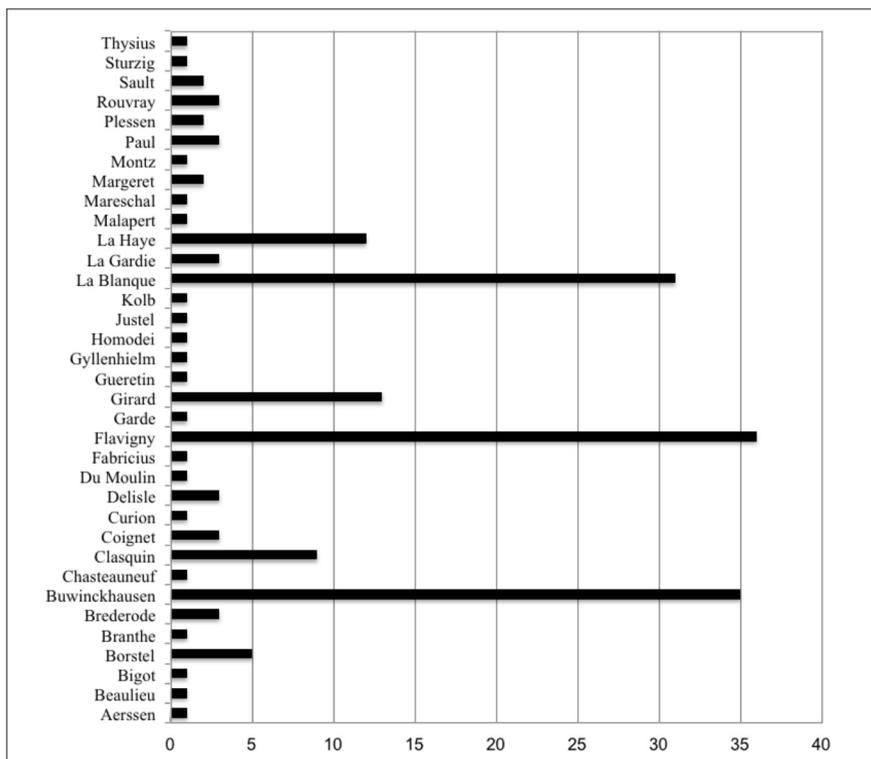


Figure 1 : Nombre de dépêches, par correspondant, conservées et envoyées par Sainte-Catherine¹⁹

17. « J'ay à vous donner icy conte de la reception des vostres du 27 et dernier de febvrier et 7^e du present les 19, 21 et 22. [...] Vous aurez veu par les miennes, depuis celles dont vous m'accusez la reception, ce que je vous saurois dire par cette-ci de voz affaires particulieres » (BnF, fr. 4116, fol. 99, Gueretin à Sainte-Catherine, Paris, 24 mars 1620).

18. « Outre ce que Monsieur Gueretin vous escrit » (BnF, fr. 4116, fol. 60, Girard à Sainte-Catherine, Paris, 22 juin 1617).

19. Pour permettre une visualisation plus pertinente des petites correspondances, les 116 dépêches de Lingelsheim n'ont pas été insérées.

La correspondance personnelle de Jean Hotman²⁰ est frappée par cette même irrégularité de conservation, que l'éparpillement des dépêches tant entre la bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme français²¹, les Archives diplomatiques²² et la Bibliothèque nationale de France qu'au sein des fonds de cette dernière institution²³ vient encore accroître. Cumulés, ces trois fonds émanent seulement de vingt-huit épistoliers, dont trois agents diplomatiques français (Benjamin Aubéry du Maurier, ambassadeur aux Provinces-Unies²⁴, Nicolas de Baugy, résident auprès de l'empereur, et Étienne de Sainte-Catherine), alors que les mentions présentes dans l'ensemble des dépêches ont permis de reconstituer un réseau de cinquante-quatre membres. Bien au-delà des quatre correspondances de Sainte-Catherine, ce sont vingt-six correspondances qui nous échappent pour Hotman et sont réduites à de simples mentions indirectes, frères témoins d'une relation, plus encore de sa nature ou de son évolution. Pour les vingt-huit autres épistoliers, leurs dépêches souffrent des mêmes disparités de conservation que celles adressées à Sainte-Catherine : une seule dépêche pour Caspar Meusch, secrétaire du landgrave de Hesse, deux pour Johannes de Laurelli, conseiller privé du landgrave de Hesse, etc.²⁵. Même la correspondance de Wolrad von Plessen, conseiller palatin, pourtant forte de plus de deux cent vingt dépêches, n'est pas exempte de lacunes : la première dépêche, conservée aux Archives diplomatiques, rappelle un engagement mutuel, pris lors du départ de Hotman, à entretenir une correspondance, sans préciser toutefois l'éventuelle nouveauté de cet échange épistolaire²⁶. Aucune dépêche antérieure à avril 1611 n'a cependant été retrouvée, ni aux Archives diplomatiques, ni dans aucune autre institution

20. Comme pour Sainte-Catherine, la correspondance passive de Hotman avec l'autorité royale pendant sa résidence dans l'Empire (BnF, fr. 4030) a été exclue des analyses quantitatives.

21. BPF, Ms. 10, v-vii.

22. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 2-4.

23. Hormis le manuscrit latin 8586, probablement constitué par Hotman lui-même, toutes les autres dépêches de Hotman conservées à la Bibliothèque nationale de France, et non adressées au roi ou au secrétaire d'État des Affaires étrangères, ont été éparpillées entre divers recueils au gré des correspondants ou des sujets : fr. 3808, fr. 4115, Dupuy 16, Dupuy 34, Dupuy 268, Dupuy 348, NAF 5130, NAF 5154.

24. Ambassadeur auprès des Provinces-Unies entre 1613 et 1624, Benjamin Aubéry du Maurier est le seul agent français de ce début de XVII^e siècle à avoir fait l'objet d'une étude biographique et diplomatique approfondie (Claire MARTIN, *Mémoires de Benjamin Aubéry du Maurier, ambassadeur protestant de Louis XIII (1566-1636)*, Genève : Droz, 2010).

25. L'inventaire après-décès de Hotman qui mentionne « vingt quatre tant reliez qu'en lisse qui sont manuscritz qu'il a faictz concernans les affaires generales de l'Europe » rend ces lacunes plus probantes encore (AN, MC/ET/XCVIII/121 ; cité par Robert DESCIMON, « La réconciliation des Hotman protestants et catholiques », art. cit., p. 541).

26. « Ayant esté par divers empeschemens diverty de vous escrire de Francfort, je n'ay pour le moins voulu faillir en ce lieu de satisfaire aulcunement à ce qu'avons concerté par ensemble et promis reciproquement l'ung à l'autre devant mon depart » (Arch. Dipl., CP, Palatinat 1, fol. 131, Plessen à Hotman, Starkenburg, 2 avril 1611).

de conservation. La perte de quelques dépêches au sein d'une correspondance suivie peut certes aisément être surmontée, mais celle de la dépêche à l'origine de la prise de correspondance entrave plus durablement la compréhension du réseau et de ses modalités de construction.

Des compléments ou précisions ne peuvent être trouvés dans les correspondances des résidents avec le pouvoir royal²⁷. Nombre de leurs correspondants faisant également office d'informateurs, les résidents s'attachent à conserver leur anonymat. Seules les relations officielles avec les principaux interlocuteurs diplomatiques de l'Empire sont évoquées dans leurs dépêches²⁸ et s'inscrivent dans une communication consciente d'informations²⁹. Elles sont surtout motivées, dans ce cadre, par l'exercice d'une charge diplomatique et non par une relation personnelle, pouvant se surimposer aux besoins diplomatiques de leur souverain.

L'effort de complétude dans la reconstitution de ce réseau polycéphale se heurte à la difficulté de retranscrire, visuellement, l'évolution chronologique et géographique de chacune de ces relations. Certaines sont ponctuelles, d'autres suivies; certaines sont liées au seul exercice diplomatique, d'autres sont antérieures à l'obtention d'une charge diplomatique dans l'Empire, d'autres encore se poursuivent après le retour en France du résident: soit autant d'éléments qui participent de la vie de ces réseaux, soumis aux aléas politiques, diplomatiques, voire personnels, sans qu'il soit encore possible, à ce stade des recherches, d'en évaluer avec précision l'évolution et l'interdépendance avec celle du contexte européen. Il n'a pas non plus été possible de rendre visible ici la variété des relations nouées par les résidents français: relation restituée grâce à une correspondance conservée, intégralement ou partiellement, mention par un tiers avec toute leur complexité d'interprétation. Peu de mentions font clairement état d'une correspondance. Le plus souvent, elles consistent en des demandes de salutations ou de transmissions d'information. Rien ne permet d'en connaître les implications épistolaires, sociales ou politiques: simple salutation à une connaissance commune, témoignage d'amitié, reconnaissance d'une correspondance ponctuelle ou suivie.

Seuls un croisement incessant des sources et une retranscription de toute mention de connaissance ou de correspondance peuvent permettre de s'approcher d'une reconstitution fidèle et complète des échanges. À ce jour, cette reconstitution s'appuie sur les correspondances, en lien avec l'Empire

27. BnF, fr. 4030 (correspondance passive de Hotman); fr. 4119 et fr. 4121 (correspondance passive de Sainte-Catherine); fr. 15920-15931 (correspondance active de Hotman et Sainte-Catherine).

28. «J'entens que mes deux correspondans sont en voiage asscavoir monsieur de Plessen vers l'Archiduc Maximilien avec son maistre l'administrateur de Heydelberg [...] et le sieur de Buwinkausen d'un autre costé de la part des Unis» (BnF, fr. 15924, fol. 33, Düsseldorf, 25 février 1612).

29. «Monsieur de Buwinkausen m'escrit vous avoir donné advis» (BnF, fr. 15924, fol. 12, Hotman à Puisieux, Düsseldorf, 15 janvier 1612).

soit par l'appartenance sociale ou politique de l'épistolier, soit par sa résidence physique outre-Rhin³⁰, conservées en France, les correspondances déjà éditées et en lien direct avec Hotman ou Sainte-Catherine³¹ ainsi que sur les réseaux déjà reconstitués par Ruth Kohlndorfer-Fries et Axel Walter dans le cadre de leurs monographies sur Bongars et Hotman. Elle a pour objectif d'intégrer par la suite les correspondances conservées à l'étranger, à destination d'autres pôles que l'Empire et enfin les correspondances entre les autres membres de ces réseaux tels que Jacques-Auguste de Thou, Isaac Casaubon ou Philippe Duplessis-Mornay, qui constituent autant de sources indirectes sur la pratique épistolaire, sociale et politique des résidents français.

Une intégration immédiate dans les réseaux protestants

L'intégration de Hotman et de Sainte-Catherine, dès le début de leur résidence, dans la société calviniste érudite de l'Empire ne fait aucun doute, et ce sans pouvoir être attribuée à la qualité, bien que réelle, de leur pratique diplomatique. En décembre 1612, quelques mois à peine après le début de sa résidence auprès de l'électeur palatin, Sainte-Catherine devient le parrain de l'un des enfants de Lingelsheim³². Plus encore, en avril 1611, avant son départ de la Cour, Sainte-Catherine entretient déjà une correspondance avec Benjamin Buwinckhausen de Walmerode, conseiller du duc de Wurtemberg, qui n'hésite pas à s'adresser au futur résident français comme à « un beau et parfaict amy³³ ». Conseiller du roi, Sainte-Catherine a été successivement envoyé en Suède (1605-1606), aux Provinces-Unies pour assister le président Jeannin dans sa négociation (1607-1608)³⁴, puis vers la duchesse de Deux-Ponts

30. Les années anglaises de Jean Hotman ont donné lieu à une correspondance abondante, conservée à la British Library et à la Bibliothèque nationale de France (voir notamment Guillaume POSTHUMUS MEYJES, *Jean Hotman's English Connection*, Amsterdam: Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 1990; *Correspondance inédite de Robert Dudley, comte de Leicester et de François et Jean Hotman*, éd. P. J. Block, Haarlem, Loosjes, 1911). De la même manière, les liens de Sainte-Catherine avec la Suisse et la Suède n'ont pas été intégrés dans cette étude.

31. *The correspondence of Hugo Grotius*, éd. P.C. Molhuysen, B.L. Meulenbroeck, P.P. Witkam et al., Amsterdam, Huygens Instituut, 2009, <http://grotius.huygens.knaw.nl/years>; *V. cl. Gulielmi Camdeni et illustriorum virorum ad G. Camedenum epistolae...*, Londres: Richard Chriswell, 1691; *Isaaci Casauboni epistolae insertis ad easdem responsionibus...*, Amsterdam: Casparis Fritsch et Michaelis Böhm, 1709.

32. « Nous sommes si estroitement ensemble qu'il m'a fait l'honneur de lever du baptesme mon filz dont luy suis grandement obligé » (BPF, ms 10 v, fol. 10, Lingelsheim à Hotman, Heidelberg, 20 décembre 1612). Quelques années plus tard, Philémon Clasquin, conseiller du landgrave de Hesse, demandera à son tour à Sainte-Catherine d'être le parrain de sa fille (BnF, fr. 4117, fol. 121, Clasquin à Sainte-Catherine, Stuttgart, 30 décembre 1623).

33. BnF, fr. 4117, fol. 43, Buwinckhausen à Sainte-Catherine, Stuttgart, 20 avril 1611.

34. Madeleine HAEHL, *Les affaires étrangères au temps de Richelieu: le secrétariat d'État, les agents diplomatiques (1624-1642)*, Paris: Direction des Archives/Ministère des Affaires étrangères, 2006, p. 281. Première, courte, notice réalisée sur Sainte-Catherine, celle-ci n'est pas exempte de

et son fils (1609)³⁵. Bien qu'aucune correspondance antérieure à 1612 n'ait été conservée et ne puisse le confirmer, ces envois permirent certainement à Sainte-Catherine de nouer nombre de contacts avec la société calviniste impériale et plaident en faveur d'une insertion progressive mais préalable à sa résidence auprès de l'électeur palatin.

La correspondance de Hotman, telle qu'elle a été conservée, ne permet pas non plus de reconstruire précisément la chronologie de son insertion dans cette société calviniste impériale. Les premières dépêches conservées, adressées par Hieronymus Curion, conseiller privé du landgrave de Hesse, à Hotman datent de 1610, soit près d'un an après son arrivée à Düsseldorf. Contrairement à Sainte-Catherine, Hotman n'a pas conduit ou assisté d'autres missions diplomatiques dans l'Empire avant sa résidence auprès des princes protestants. Son service auprès d'Amias Paulet, ancien ambassadeur anglais à Paris³⁶, puis de Robert Dudley, comte de Leicester³⁷, l'a néanmoins conduit aux Pays-Bas avant de rejoindre le service du roi et d'accompagner, comme secrétaire, son oncle François de Mortefontaine, envoyé en 1597 comme ambassadeur à Soleure³⁸. Bien que n'ayant jamais résidé dans l'Empire pour l'exercice d'une charge diplomatique ou l'accomplissement de ses études³⁹, Hotman fait montre d'une réelle proximité avec certains membres

quelques inexactitudes, liées au caractère encore nébuleux de la biographie du résident français. Madeleine Haehl omet ainsi la mission confiée à Sainte-Catherine dans l'Empire en 1609 et date la fin de sa résidence en 1628, Sainte-Catherine demeurant présent dans certains états des gages malgré un rappel dès juin 1620. Enfin, une quittance adressée à Sainte-Catherine pour financer son envoi en France à la demande du président Jeannin, alors à La Haye, permet de dater le début de la mission de Sainte-Catherine aux Provinces-Unies en 1607 et non 1608 (BnF, Pièces Originales 2746; cité par Sven ANDOLF, *Relation du royaume de Suède, op. cit.*, p. 10.

35. Instruction donnée à Sainte-Catherine: BnF, Dupuy 927, fol. 116v-125, novembre 1609. Cette copie, comme les autres copies présentes à la BnF, remplace au fil du texte le nom de Sainte-Catherine par celui de Badouere. La confusion s'explique par l'envoi rapproché des deux hommes dans des régions voisines, Badouere étant envoyé à Düsseldorf le 6 août 1609 (BnF, fr. 23514, fol. 221-228, «Instruction au sieur Badouere allant en Allemagne le 6^e aoust 1609», s.l., 6 août 1619). Malgré cette confusion et l'absence de toute correspondance liée à cet envoi, celui-ci est également attesté par l'*Histoire universelle (Histoire universelle de Jaques-Auguste de Thou avec la suite par Nicolas Rigault)*, Bâle: Jean-Louis Brandmuller, 1742, t. X, p. 276.
36. Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik, op. cit.*, p. 49.
37. Ferdinand SCHICKLER, «Hotman et son temps», art. cit., p. 102-103; Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik, op. cit.*, p. 50. Sur le séjour anglais de Hotman, voir plus largement, Guillaume POSTHUMUS MEYJES, *Jean Hotman's English Connection, op. cit.*
38. Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik, op. cit.*, p. 57. Fernand Schickler fait également mention de diverses missions de Hotman en Allemagne aux côtés de Bongars au tournant du XVII^e siècle (Fernand SCHICKLER, «Hotman et son temps», *op. cit.*, p. 108). Rien dans les sources, ni même dans les monographies de Mona Garloff et de Ruth Kohldorfer-Fries, ne vient confirmer cette assertion.
39. Hotman n'a pas fait son droit au sein des principales universités impériales, comme Bongars (Ruth KOHLNDORFER-FRIES, *Diplomatie und Gelehrtenrepublik, op. cit.*, p. 21), mais à Genève puis à Bourges (Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik, op. cit.*, p. 43).

de la société palatine, et ce plusieurs années avant son envoi comme résident, comme en témoigne une dépêche de Bongars à Joachim Camerarius le Jeune en juin 1598 : « J'ai vu Monsieur Hottoman en partant de Basle. Il vous fait ses complimens. L'écrit touchant la messe, que vous aviez envoyé pour lui, a été trouvé par Monsieur Othomare⁴⁰ ». Fondée, originellement, non sur les qualités propres de Hotman, cette insertion dans la société calviniste semble être la conséquence directe de la haute réputation dans laquelle est tenu son père, François Hotman. Humaniste et juriste reconnu⁴¹, François Hotman entretient une large correspondance au-delà des frontières du royaume, notamment avec le landgrave Georges I^{er} de Hesse-Darmstadt, qui lui verse une pension⁴² en contrepartie de rapports informationnels réguliers⁴³. Profitant de la faveur dont bénéficie son père, Jean Hotman offrira à plusieurs reprises, en 1583 puis en 1593, son service au nouveau landgrave, Maurice de Hesse, sans succès toutefois⁴⁴. Si l'aura de François Hotman constitue un utile, bien qu'insuffisant, sésame pour Jean Hotman, son profond attachement aux idées calvinistes, confession partagée par l'électeur palatin, par les Provinces-Unies et depuis 1605 par le landgrave de Hesse⁴⁵, lui ouvre les portes de cette société impériale dont il partage les principales préoccupations⁴⁶.

Bien que moins impliqué dans la définition d'un protestantisme royal qui concilierait coexistence confessionnelle et fidélité au roi dans la lignée des Politiques, Sainte-Catherine fait preuve d'un attachement aux idées et intérêts calvinistes similaire dans son intensité, mais davantage ancré dans une réalité

40. *Lettres de Jaques de Bongars, resident et ambassadeur du roi Henri IV vers les electeurs, princes et Etats protestants d'Allemagne en latin et en françois*, La Haye, Adrian Moetjens, 1695, p. 621, Bongars à Camerarius, Strasbourg, 1^{er} juin 1598 ; cité par Ruth KOHLNDORFER-FRIES, *Diplomatie und Gelehrtenrepublik*, op. cit., p. 154n.

41. Donald KELLEY, *François Hotman : a revolutionary's ordeal*, Princeton : Princeton University Press, 1973.

42. Thomas NICKLAS, « Repenser la politique : Visions protestantes au lendemain de la Saint-Barthélemy », *BSHPF* 153 (2007), p. 166.

43. François Hotman a également été envoyé pour le compte d'Antoine de Bourbon aux côtés de l'ambassadeur de Charles IX, Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet (Matthieu GELLARD, *Une reine épistolaire : lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, Paris : Garnier, 2014, p. 206). La participation diplomatique de Hotman étant encore peu connue, il est difficile d'estimer l'influence de cet envoi sur ses amitiés impériales.

44. Hessische Staatsarchiv Marburg (HStAM), 4 f Frankreich 578 (1583) ; HStAM, 4 f Frankreich (1593) ; cité par Mona Garloff, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik*, op. cit., p. 187-188. Les dépêches originales n'ont pu être consultées dans le cadre de cet article.

45. Thomas NICKLAS, « Repenser la politique », art. cit., p. 167.

46. Cette assimilation entre confession de l'agent diplomatique et confession du prince auprès duquel une résidence est établie est une constante de la diplomatie française au début de XVII^e siècle. Elle permet de ménager les susceptibilités politiques et confessionnelles des princes et facilite ainsi la prise d'informations et d'influence (Jean HOTMAN, *L'ambassadeur*, Paris, s.n., 1603, p. 7-9).

quotidienne, à l'image de sa correspondance régulière avec Louis de La Haye⁴⁷ et Girard⁴⁸ sur la situation huguenote. Il n'est alors guère surprenant de voir apparaître parmi les correspondants de Sainte-Catherine quelques ministres protestants comme Pierre Du Moulin⁴⁹, premier pasteur de Charenton, ou Jacques de Jaucourt, sieur de Rouvray, député général des Églises réformées à la Cour⁵⁰. En sus de ces relations, ponctuelles mais pleines de sens, Sainte-Catherine lui-même paraît disposer d'une place de choix au sein de la communauté huguenote : « Plusieurs gens d'honneur de la religion nous voyans ainsy mal-menez s'adviserent de s'aider, pour nostre avancement, des cognoissances et amitez qu'ils ont en Allemagne, envoyans plusieurs lettres de recommandation et tesmoignages dont quelques uns de celles quy viennent de meilleure part s'adressent à vous, Monsieur, à cause de vostre reputation et du reng que vous tenez⁵¹. » Cinq dépêches conservées lui sont adressées, non comme représentant du roi mais comme membre de la communauté huguenote, le plus souvent pour une recommandation à l'occasion d'un voyage, ou plutôt d'un exil, dans l'Empire à l'image de ce gentilhomme nouvellement converti, La Garde, qui s'en remet à lui pour l'aider à s'établir outre-Rhin, avec son frère, et par là échapper au courroux de leur famille qui cherche à les faire abjurer leur nouvelle foi.

Prolongement de ces attachements politiques et confessionnels⁵², l'humanisme tardif achève de donner sens à l'immensité de ces réseaux entre France et Empire. Les correspondances de Sainte-Catherine se ressentent certes peu de sa fréquentation de certains des principaux membres de cette nouvelle République des Lettres comme Lingelsheim ; les sujets de ses dépêches demeurent politiques, diplomatiques, confessionnels ou personnels. Seules deux mentions littéraires ressortent : les transmissions à Lingelsheim en 1622 d'un livre de Grotius⁵³ et à Philémon Clasquin en 1626⁵⁴ des *Mémoires* de Duplessis-Mornay⁵⁵ ainsi que de la traduction de l'histoire des différends entre

47. Il s'agit peut-être Louis de La Haye, orfèvre du roi et ancien garde ordinaire des bagues de la reine Marguerite de Valois.

48. Girard est au service de Mathurin Gueretin, résident à Paris pour l'électeur palatin (BnF, fr. 4116, fol. 76, Girard à Sainte-Catherine, Paris, 15 février 1618).

49. BnF, fr. 4116, fol. 85. Voir Lucien RIMBAULT, *Pierre Du Moulin (1568-1658), un pasteur classique à l'âge classique : étude de théologie pastorale sur des documents inédits*, Paris : Vrin, 1966.

50. BnF, fr. 4116, fol. 27-30.

51. BnF, fr. 4117 fol. 138-139, La Garde à Sainte-Catherine, Dourlach, 12 août 1619.

52. *Späthumanismus und reformierte Konfession : Theologie, Jurisprudenz und Philosophie in Heidelberg an der Wende zum 17. Jahrhundert*, dir. Christoph Strohm, Joseph Freedman et al., Tübingen : Mohr Siebeck, 2006 :

53. BnF, fr. 4122, fol. 110, Lingelsheim à Sainte-Catherine, Strasbourg, 13 octobre 1622.

54. BnF, fr. 4117, fol. 130, Clasquin à Sainte-Catherine, s.l., 27 janvier 1626.

55. *Mémoires de messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis Marli, baron de la Forest sur Sevre etc., conseiller du roi en ses conseils d'Etat et privé, [...] contenant divers discours, instructions, lettres et depesches par lui dressées ou écrites aux rois, roines, princes, princesses, seigneurs et plusieurs grands*

Venise et Paul V de Fra Paolo⁵⁶. S'il n'est pas aussi flamboyant, l'humanisme de Sainte-Catherine n'en est pas moins véritable, par la qualité de ses relations et lectures, par ses fréquentes sollicitations auprès de Pierre Mareschal, libraire à Heidelberg, pour obtenir les derniers ouvrages⁵⁷.

Hotman, comme Lingelsheim ou Bongars, fait quant à lui partie des figures actives de l'humanisme tardif depuis son arrivée à Oxford en 1580⁵⁸. Sans pouvoir être compté parmi les auteurs les plus prolifiques ou renommés de ce début du XVII^e siècle, Hotman s'emploie activement au sein de cette République des Lettres par le biais de traductions⁵⁹, d'éditions⁶⁰ et de publications propres comme *L'ambassadeur*⁶¹ ou le *Syllabus aliquot synodorum et colloquiorum*, véritable bibliographie contemporaine⁶². L'activité de Hotman s'avère tout aussi remarquable sur le plan épistolaire, correspondant, en français ou en latin, avec les grandes figures de l'humanisme tardif comme Hugo Grotius⁶³ ou Jacques-Auguste de Thou⁶⁴. Cette double pratique éditoriale et épistolaire entre en parfaite résonance avec son activité diplomatique. Si la rédaction de son traité *L'ambassadeur*, directement inspirée de ses connaissances, observations et expériences anglaises, en est la manifestation la plus évidente, sa correspondance avec de Thou offre un témoignage plus courant de l'extrême porosité entre la collecte d'informations dans le cadre de l'exercice diplomatique et la transmission d'informations à des correspondants extérieurs au réseau diplomatique officiel. De Thou œuvrant à son *Historia sui temporis*⁶⁵, Hotman lui transmet tout opuscule, livret ou information qu'il

personnages de la Chrestienté depuis l'an MDCCLXXII jusques à l'an MDCCLXXXIX; ensemble quelques lettres des dessusdits audit sieur du Plessis, La Forest: J. Bureau, 1625.

56. [Pietro Sarpi, en religion Fra Paolo] *Histoire des differens entre le pape Paul V et la République de Venise es années 1605, 1606 et 1607. Traduite d'Italien de François*, Paris: Boullierot, 1625.

57. BnF, fr. 4116, fol. 91, Mareschal à Sainte-Catherine, Heidelberg, 4 décembre 1621.

58. Guillaume POSTHUMUS MEYJES, *Jean Hotman's English Connection*, *op. cit.*, p. 7.

59. Hotman traduit notamment le *Basilikon Doron* du roi Jacques VI d'Écosse en français en 1603. Voir sur le travail de Hotman comme traducteur, Marie-Céline DANIEL, «A diplomat and a translator: Jean Hotman and the good use of translations for a soft diplomacy», *Caliban* 53 (2015), p. 35-50.

60. Hotman a édité les œuvres inédites de son père, François Hotman, et de son oncle, Jean Hotman d'Infandic, dont certaines furent rassemblées en même recueil en 1617: *Opuscules françaises*, Paris: Veuve M. Guillemot, 1617.

61. Jean HOTMAN, *L'ambassadeur*, s.l., s.n., 1603.

62. Jean HOTMAN, *Syllabus aliquot synodorum et colloquiorum*, s.l., s.n., 1628; voir Mona GARLOFF, *Irenik, Gelehrsamkeit und Politik*, *op. cit.*, p. 208-211.

63. BnF, Lat. 8586 et Dupuy 16. Voir également l'édition réalisée par le Huygens Instituut: *The correspondence of Hugo Grotius*, éd. P. C. Molhuysen, B. L. Meulenbroeck, P. P. Witkam et al., Amsterdam: Huygens Instituut, 2009 [http://grotius.huygens.knaw.nl/years].

64. BnF, Dupuy 830, fol. 129-138; lat. 8586, fol. 351-352: lettres de Hotman à de Thou (1609-1613).

65. *Jacques-Auguste de Thou: écriture et condition robine*, Paris: PUPS, 2007; Robert DESCIMON, «Jacques Auguste de Thou (1553-1617): une rupture intellectuelle, politique et sociale», *Revue de l'histoire des religions* 226/3 (2009), p. 485-495.

juge susceptible de contribuer à cet effort de documentation et d'écriture universelles⁶⁶. Malgré une orientation érudite claire – les références à l'*Historia sui temporis* et les recommandations de lectures émaillent les dépêches de Hotman –, les considérations politiques demeurent sous-jacentes. Expression d'une inquiétude réelle face aux bouleversements politico-confessionnels, ces considérations révèlent une vision commune aux deux hommes et à nombre de leurs correspondants – le protestantisme royal que professe Hotman n'est guère éloigné du catholicisme royal auquel adhèrent de Thou et son entourage⁶⁷ – autour de laquelle peut se développer un véritable échange européen d'informations et d'opinions.

L'ampleur des échanges, qui dépasse néanmoins la seule érudition politique ou historique, oblige à s'interroger sur leur influence dans la prise de décision politique et diplomatique. Dans leur grande majorité, ces épistoliers sont conseillers d'État, membres influents des principales institutions de leur État. Au-delà de la correspondance entre Hotman et de Thou qui atteste l'interaction entre rapports diplomatiques officiels et échanges érudits, une porosité plus large apparaît entre exercice diplomatique, préoccupations confessionnelles et réseaux politico-érudits, tant les liens entre les résidents français et certains ministres impériaux sont étroits. Les ministres les plus influents de la partie calviniste de l'Empire – Georg Michael Lingelsheim, Andreas Paul, Wolrad von Plessen, conseillers de l'électeur palatin, Hieronymus Curion, conseiller du landgrave de Hesse, Benjamin Buwinckhausen, seigneur de Walmerode, conseiller du duc de Wurtemberg, etc. – correspondent avec Hotman, Sainte-Catherine et avant eux Bongars. À ces ministres, il faut ajouter nombre d'agents diplomatiques étrangers comme Mathurin Gueretin ou Adolph von Borstel, agents à Paris respectivement pour l'électeur palatin et les princes unis, ou encore Pieter Cornelisz Brederode, agent des Provinces-Unies à Heidelberg. Atouts indiscutables par l'accès privilégié à l'information qu'elles octroient, de telles relations ne furent jamais reprochées à Hotman ou à Sainte-Catherine.

La qualité et l'ampleur des réseaux d'informations et d'influence demeurent la préoccupation principale du secrétaire d'État des Affaires étrangères. En ce sens, Hotman et Sainte-Catherine, malgré l'ancrage résolument personnel de leurs réseaux, satisfont entièrement aux besoins de la diplomatie française : Sainte-Catherine entretient quarante-quatre relations et Hotman cinquante-quatre. Leurs réseaux se distinguent néanmoins par leur extrême imbrication.

66. BnF, Dupuy 830, fol. 136, Hotman à De Thou, Düsseldorf, 1^{er} février 1613. Hotman est par ailleurs à l'origine de la première traduction de la préface de l'*Historia sui temporis* (*Préface de monsieur le président de Thou sur la première partie de son Histoire, mise en François par le sieur de V. H.*, Paris : Pierre Le Bret, 1604).

67. Robert DESCIMON, « La bibliothèque de Jean Hotman de Villiers », in Ouzi ELYADA – Jacques LE BRUN (dir.), *Conflits politiques, controverses religieuses*, Paris : Éditions de l'EHESS, 2002, p. 212.

Seuls six correspondants ne sont pas rattachés à un autre membre du réseau – Jacques de Jaucourt, sieur de Rouvray, Charles de Marconnay, sieur de Chasteauneuf, Christophe Justel, La Garde, Kolb et Montz – et ceux-ci sont l’auteur d’une unique dépêche, n’appelant aucune relation suivie mais uniquement un soutien ponctuel et les plaçant de fait à la marge de ce réseau. Seul Rouvray semble entretenir une correspondance plus régulière avec Sainte-Catherine en l’informant de la situation huguenote⁶⁸. Pour tous les autres correspondants, les relations sont suivies et étroitement imbriquées, obligeant à les considérer comme l’expression multiple d’une même société épistolaire. Les membres de cette société ne communiquent pas tous entre eux, mais ils s’organisent autour de communautés d’intérêts ou d’activités, qui interagissent par l’intermédiaire d’un ou plusieurs de leurs membres et dont le point de convergence se trouve dans une culture, ou érudition, politique bienveillante à l’égard de la cause protestante.

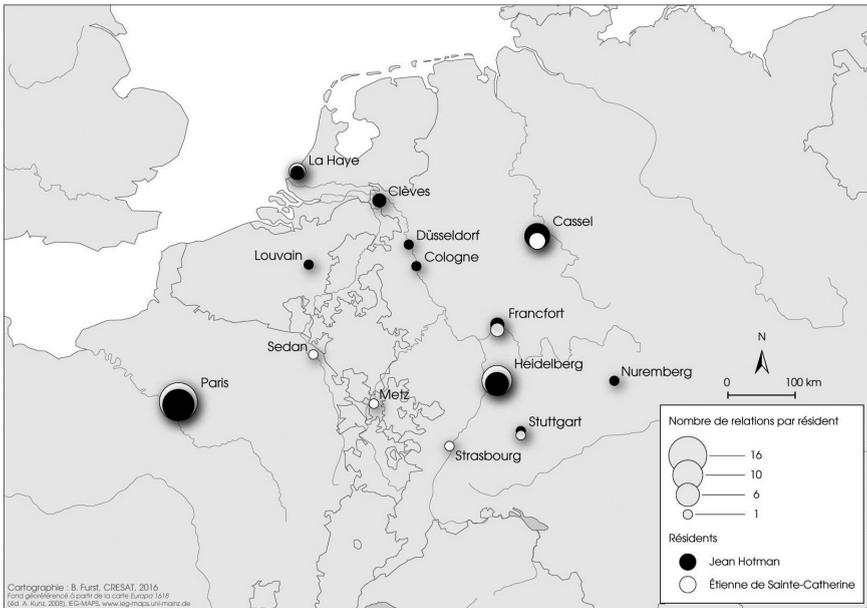


Figure 3: Origine géographique des correspondants impériaux de Hotman et de Sainte-Catherine

68. Trois dépêches, rédigées entre 1612 et 1614, ont été conservées (BnF, fr. 4116, fol. 27-31).

Présente dans toute la partie nord de l'Europe (Angleterre, France, Provinces-Unies, Empire et Suisse), cette société s'articule, outre-Rhin, autour des principaux pôles politiques de l'Empire calviniste – le Palatinat du Rhin, le landgraviat de Hesse et plus modestement l'électorat de Brandebourg, par le biais du duché de Clèves, et le duché de Wurtemberg –, jusqu'en 1621 et l'invasion du Palatinat qui modifie le centre de gravité de celle-ci au profit de la Suisse et des Provinces-Unies. Sur les 300 dépêches de Sainte-Catherine n'émanant pas directement de l'autorité royale, aucune ne provient d'autres parties de l'Europe, au profit d'une concentration forte, et logique, dans l'Empire (215 dépêches). Les 85 autres dépêches proviennent quant à elles du royaume de France (45 dépêches)⁶⁹, du royaume de Suède (37 dépêches)⁷⁰ et des cantons suisses (3 dépêches)⁷¹. Si les correspondants suédois de Sainte-Catherine interagissent peu, les autres correspondants tant français que suisses participent de l'animation de cette société épistolaire. Delisle, diplomate suisse et auteur des trois dépêches émanant de l'espace helvétique, réside régulièrement à Paris où il est envoyé pour représenter les intérêts des cantons. Gueretin, Girard et Borstel sont directement au service de l'électeur palatin et des princes unis. Par ailleurs, les autres correspondants parisiens de Sainte-Catherine, hormis Pierre Jeannin et le sieur de Montz, dont nous ignorons tout, sont calvinistes et pour certains actifs au sein de la société huguenote. L'inscription confessionnelle est réelle et complète une appartenance territoriale et politique double, résolument entre France et Empire.

Tout comme Sainte-Catherine, Hotman s'insère parfaitement dans la territorialité de cette société épistolaire, avec un spectre géographique toutefois plus étendu⁷². Ses correspondances sont de la même manière dirigées vers le Palatinat, le landgraviat de Hesse ainsi que vers la Cour de France, mais elles tiennent compte de la diversité des autres centres décisionnels et érudits de

69. 13 dépêches de Girard (BnF, fr. 4116, fol. 59-81); 12 dépêches de Louis de La Haye (BnF, fr. 4116, fol. 46-58); 3 dépêches de Gaspard Coignet de la Thuillerie (BnF, fr. 4116, fol. 32-36); 3 dépêches de Jacques de Jaucourt, sieur de Rouvray (BnF, fr. 4116, fol. 27-30); 1 dépêche de Beaulieu (BnF, fr. 4116, fol. 83); 1 dépêche de Bigot (BnF, fr. 4116, fol. 94); 1 dépêche de Pierre Du Moulin (BnF, fr. 4116, fol. 85); 1 dépêche de Mathurin Gueretin (BnF, fr. 4116, fol. 99); 1 dépêche de Christophe Justel (BnF, fr. 4116, fol. 93); 1 dépêche de La Garde (BnF, fr. 4117, fol. 138); 1 dépêche de Charles de Marconnay, sieur de Chasteauneuf (BnF, fr. 4116, fol. 38); 1 dépêche de Montz (BnF, fr. 4116, fol. 98).

70. 31 dépêches de Jean de la Blanque, consul français à Dantzic (BnF, fr. 4117, fol. 8-41); 3 dépêches de Jacob de la Gardie, grand connétable de Suède (BnF, fr. 4117, fol. 4-6); 1 dépêche de Carl Gyllenhielm, fils naturel de Charles IX de Suède (BnF, fr. 4117, fol. 142); 1 dépêche de Theophilus Homodei, médecin et ancien ambassadeur suédois aux Provinces-Unies (BnF, fr. 4117, fol. 144); 1 dépêche de Thomas Fabricius, pasteur à Dantzic (BnF, fr. 4117, fol. 146).

71. BnF, fr. 4116, fol. 40-44.

72. Ses correspondances font également apparaître un troisième centre épistolaire en Angleterre, non représenté ici, conséquence directe de ses premières charges (Guillaume POSTHUMUS MEYJES, *Jean Hotman's English Connection*, *op. cit.*).

l'Empire (duché de Clèves, électorat de Cologne, etc.). Le cœur du réseau demeure cependant identique à celui de Sainte-Catherine. Le lieu de résidence de Hotman, à Düsseldorf, conjugué à un contexte diplomatique délicat, la crise de Juliers-Clèves⁷³, contribuent à expliquer l'ancrage plus septentrional de son réseau. Leurs réseaux parisiens, quant à eux, diffèrent plus largement, malgré quelques permanences autour des ambassadeurs impériaux, et ils révèlent en filigrane la place des deux résidents au sein de cette société : Sainte-Catherine est un membre actif de la communauté huguenote, Hotman de la République des Lettres.

Une permanence épistolaire après la résidence diplomatique

Plus encore que la qualité de l'insertion des résidents français dans ces sociétés calvinistes impériales, sa pérennité est remarquable. Les correspondances établies dans l'Empire par Jacques Bongars lors de son envoi comme résident en 1589 perdurent après son retour en France et sont reprises, pour partie, par Hotman et Sainte-Catherine. Pas un conseiller influent de l'Union n'échappe à cette véritable toile tissée progressivement depuis l'avènement d'Henri IV. Lingelsheim, Gueretin, Plessen, Curion, Malapert, Widemarker, D'Athènes, tous font l'objet d'une correspondance ou de relations suivies avec Hotman, Sainte-Catherine ou parfois avec chacun d'eux. Les correspondances avec les principaux conseillers ainsi qu'avec les informateurs pensionnés sont attachées à la charge et non à l'homme qui l'exerce. Toutes les relations de Bongars ne sont cependant pas reprises par ses successeurs et n'ont pas vocation à l'être. Certaines relations personnelles disparaissent totalement, tandis que d'autres sont maintenues par Bongars lui-même⁷⁴. Construit par un agent sur le fondement de besoins politiques, le réseau diplomatique s'appuie sur une structure fixe mais se déploie en appui à certaines qualités personnelles, voire à un attachement à la personne même du résident. L'absence de continuité dans le lieu de résidence – Bongars réside entre Francfort et Strasbourg, Hotman à Düsseldorf et Sainte-Catherine à Heidelberg – oblige plus encore à une réinvention partielle mais permanente des correspondances.

73. Alison ANDERSON, *On the verge of war: international relations and the Jülich-Kleve succession crisis (1609-1614)*, Boston : Humanities Press, 1999.

74. Ruth KOHLNDORFER-FRIES, *Diplomatie und Gelehrtenrepublik*, op. cit., p. 83. Contrairement à Sainte-Catherine et à Hotman, le maintien des correspondances impériales de Bongars est encouragé et mis à profit, lors de son retour en 1609, par Henri IV, puis par Marie de Médicis qui, dans le cadre de la crise de succession des duchés de Juliers et de Clèves, cherche à conserver les liens établis par le feu souverain.

Le rappel de Sainte-Catherine en 1620, suite au refus du roi de France de reconnaître à l'électeur palatin le titre de roi de Bohême⁷⁵, remet en question cette semi-permanence du réseau diplomatique français dans la partie protestante de l'Empire. Malgré le maintien d'un informateur régulier en Hanau, Caspar-Simon de Masan⁷⁶, aucun résident ne vient prendre la suite de Sainte-Catherine, y compris auprès d'un autre potentat de l'Union⁷⁷. Des relations entre la France et l'Empire perdurent, sous une autre forme toutefois. Sur les vingt-cinq relations établies par Sainte-Catherine pendant sa résidence, dix-huit survivent à son retour en France, tandis que les sept autres n'avaient aucune vocation à s'inscrire dans la durée (demandes ponctuelles) ou ont subi le décès du correspondant comme ce fut le cas pour Curion. Plus encore, deux nouvelles relations se font jour, avec Delisle et Clasquin, et des correspondances viennent remplacer des relations jusqu'alors fondées sur l'oralité. Ne pouvant plus communiquer de vive voix, les « amis » de Heidelberg doivent désormais recourir à la lettre pour poursuivre leurs échanges avec Sainte-Catherine. Ainsi voit-on éclore dès le mois de mai 1620 une correspondance fournie entre Lingsheim et Sainte-Catherine⁷⁸. Si, dans ce cas, l'éloignement de Sainte-Catherine est clairement à l'origine du recours au média épistolaire et poursuit une relation déjà établie, dans d'autres cas le lien est plus délicat à affirmer. La première dépêche de Philémon Clasquin, secrétaire du duc de Wurtemberg, en date du 28 mars 1621, aborde en première intention nombre de sujets politiques sans se référer à une quelconque prise initiale de contact⁷⁹. Malgré la suggestion implicite d'une correspondance ancienne entre les deux hommes, il est impossible de situer avec précision l'origine de cette relation en amont ou en aval de la résidence de Sainte-Catherine auprès de l'électeur palatin. Le maintien intégral des correspondances de Sainte-Catherine est néanmoins exceptionnel, suggérant une dimension personnelle pour chacune d'elles et laissant entrevoir d'éventuels manques (informateurs ponctuels) qui augmenteraient d'autant un réseau déjà considérable au regard de l'enjeu diplomatique relatif que représente le Palatinat. Dans des proportions plus traditionnelles, Hotman voit son réseau amputé de plus de deux tiers de ses correspondants au profit d'un recentrage autour des principaux ministres, par ailleurs membres de l'humanisme tardif : Lingsheim, Plessen, Borstel,

75. Camille DESENCLOS, *Les mots du pouvoir, op. cit.*, t. I, p. 434-435.

76. *Ibid.*, t. I, p. 119.

77. La France tourne désormais ses regards vers le catholique duc de Bavière (*ibid.*, t. I, p. 530-542).

78. BnF, fr. 4122, 124 dépêches (1620-1626).

79. « Par Monsieur de Buwinckhausen, vous aurez appris de mon retour icy [...]. J'ay fort particulièrement parlé de vous et de vos affaires à Monsieur le duc de Deux Ponts, [...] de mesmes aussi à Monsieur de Buwinckhausen avec lequel vous avez une bonne occasion de parler librement car je scay qu'il faict estat de vostre personne » (BnF, fr. 4117, fol. 113, Clasquin à Sainte-Catherine, Stuttgart, 28 mars 1621).

Buwinckhausen, etc. Les relations fondées sur le seul besoin d'information comme avec Nicolas Malapert, prennent fin avec sa résidence, tandis que les relations personnelles, construites autour d'intérêts politiques ou confessionnels communs perdurent et bénéficient d'une liberté nouvelle.

En aucun cas, le maintien des réseaux de Sainte-Catherine et de Hotman ne paraît être le résultat d'une sollicitation royale. Ni le roi, ni le secrétaire d'État des Affaires étrangères ne semblent avoir saisi l'opportunité de pallier l'absence d'une nouvelle résidence par le maintien de liens épistolaires. Les demandes répétées de Sainte-Catherine pour obtenir une nouvelle mission au service du roi, restées sans réponse, semblent exprimer au contraire un désintéret royal pour l'Union protestante et ne plaident guère en faveur de bonnes relations entre les anciens résidents et le secrétaire d'État, encore moins d'échanges suivis⁸⁰. Plus encore, Hotman, dans des sollicitations analogues à celles de Sainte-Catherine, informe le secrétaire d'État du maintien de ses réseaux épistolaires, qu'il justifie par son intention de poursuivre son action au service du roi⁸¹. La demande de Puisieux, en mars 1619, de transmettre une dépêche du roi au landgrave de Hesse⁸² inciterait à croire à une véritable relation nouée entre Hotman et le secrétaire d'État, voire à une survivance de ses réseaux dans le giron français. Cependant, seule une dépêche de Puisieux adressée à Hotman a été conservée et les autres dépêches entre Hotman et le landgrave de Hesse ne mentionnent nullement d'autres transmissions similaires. Si rôle d'intermédiaire il y eut, celui-ci a été accompli à la requête des princes protestants. En 1624, le landgrave de Hesse fait appel à Hotman, ainsi qu'à Borstel, pour assister, à la Cour de France, l'agent extraordinaire chargé de la défense de ses intérêts, notamment par le maintien de sa pension⁸³. De la même manière, l'électeur de Brandebourg recourt à Hotman pour représenter régulièrement au roi l'état de ses affaires dans les pays de Clèves et de Juliers⁸⁴.

Alors que Hotman et Sainte-Catherine paraissent exclus du système diplomatique français depuis leur retour en France, les contacts avec la Cour demeurent, notamment avec Pierre Jeannin et Henri de Schomberg, comte de Nanteuil, tous deux mentionnés dans leur correspondance passive. Omniprésent dans la vie politique depuis l'accession au trône d'Henri IV, Pierre Jeannin jouit d'une aura sans égale, y compris en matière de politique

80. BnF, fr. 4114, fol. 218v, Sainte-Catherine à Puisieux, s.l., s.d.

81. BnF, fr. 15926, fol. 193, Hotman à Puisieux, Paris, 29 août 1614; BnF, fr. 15928, fol. 220, Hotman à Villeroy, s.l., 11 octobre 1617.

82. « J'ay receu par ce porteur voz lettres du VIII^e de ce mois qui acompagnoient celles que Monsieur le landgrave a escript au roy du contenu desquelles j'ay rendu compte à Sa Majesté qui a voulu y faire la responce cy jointe » (BnF, fr. 4030, fol. 299, Puisieux à Hotman, Orléans, 11 mai 1619).

83. HStAM, Frankreich 1255, Borstel à Maurice de Hesse, Paris, 30 octobre 1624

84. BnF, fr. 15929, fol. 335, Jean III Sigismond de Brandebourg à Puisieux, Clèves, 20 août 1619.

étrangère, plus encore après la mort de Villeroy qui fait de lui, avec le chancelier de Sillery, le dernier dépositaire de l'héritage politique de Henri IV⁸⁵. Sa charge de surintendant des finances le rend plus incontournable encore, notamment pour toute demande de remboursement des sommes avancées par les princes protestants à Henri IV. Buwinckhausen demande ainsi en avril 1619 à Sainte-Catherine de recommander Louis-Frédéric de Wurtemberg, comte de Montbéliard et frère du duc de Wurtemberg, auprès de Jeannin, le comte venant en France à la fois pour obtenir le règlement du différend l'opposant aux Pays-Bas au sujet du comté de Montbéliard, et le remboursement des dettes contractées par Henri IV auprès de son père, le feu duc Frédéric I^{er} de Wurtemberg⁸⁶. Schomberg, quant à lui, a noué quelques utiles relations⁸⁷ à l'occasion de son envoi auprès des princes protestants en 1616⁸⁸ et jouit également d'une certaine influence à la Cour, comme le reconnaît Hotman : « Monsieur de Schomberg y peut beaucoup pour estre en grand credit pres Sa Majesté. Un mot d'exhortation de Vostre Altesse envers mondit sieur de Schomberg luy serviroit d'un coup d'espron, sachant combien il honore Vostre Altesse⁸⁹. » Par la recherche d'un contact suivi, voire d'une écoute, de la part de Jeannin et de Schomberg, Hotman s'efforce, tout comme les ministres protestants, de contourner ou d'apaiser, la politique de Puisieux, jugée peu favorable aux intérêts de l'Union protestante. Plessen en avril 1618 et Buwinckhausen en décembre 1621 demandent pour l'un à Hotman de faire part à Schomberg et à Puisieux de son opinion sur la situation dans l'Empire⁹⁰, et pour l'autre à Sainte-Catherine de s'entretenir avec Schomberg, Jeannin et Jean de Thuméry, sieur de Boissise, ancien ambassadeur français aux Provinces-Unies, sur les desseins espagnols à l'égard des Grisons et de lui transmettre en retour leur opinion⁹¹. Au-delà des recherches d'influence, ces demandes révèlent une certaine facilité d'accès, voire une bienveillance de la part du président Jeannin à l'égard des anciens résidents comme des instigateurs de ces demandes.

Si Sainte-Catherine joue un rôle politique passif, répondant simplement aux sollicitations de ses correspondants sans prendre l'initiative d'autres intercessions, l'activité de Hotman en faveur des intérêts protestants dépasse

85. Voir notamment la citation que Henri Ballande reprend de la correspondance du nonce Ottavio Corsini à Grégoire XV : « C'est au chancelier et au président, comme les plus âgés qu'il marque le plus d'égards. Tant qu'ils seront à la Cour, il sera impossible de convaincre le roi si les deux conseillers lui donnent un avis contraire » (Henri BALLANDE, *Rebelle et conseiller de trois souverains : le président Jeannin 1542-1623*, Paris : Barre-Dayez, 1981, p. 252).

86. BnF, fr. 4117, fol. 83, Buwinckhausen à Sainte-Catherine, Stuttgart, 26 avril 1619.

87. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 151, Plessen à Hotman, s.l., 22 janvier 1618.

88. Victor-Lucien TAPIÉ, *La politique étrangère de la France, op. cit.*, p. 44-50.

89. HStAM, Frankreich 1246, Hotman à Maurice de Hesse, Paris, 1^{er} avril 1622.

90. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 167, Plessen à Hotman, s.l., 3 avril 1618.

91. BnF, fr. 4117, fol. 98, Buwinckhausen à Sainte-Catherine, Stuttgart, 22 décembre 1621.

le cadre des seules sollicitations d'appui ou d'assistance et tend à le placer désormais hors du système diplomatique français. Hotman ne devient pas pour autant un agent au service des princes de l'Union protestante. En aucun cas il ne remet en question l'autorité du roi, mais il cherche à orienter la politique étrangère française dans un sens qu'il juge plus conforme aux intérêts du royaume et de son souverain. Face à l'imminence d'une élection impériale, Hotman s'entremet auprès du Conseil du roi en octobre 1617 en faveur de la candidature du duc de Bavière⁹², face à l'archiduc Ferdinand de Styrie, membre de la maison de Habsbourg, tant à la demande de l'Union que par propre conviction. De lui-même, « sans charge et par pure affection au commun bien⁹³ », il tente de représenter et de favoriser l'opinion palatine en démontrant la nécessité et l'utilité de cette entreprise qui n'a d'autre but que de priver la maison de Habsbourg d'une nouvelle couronne impériale⁹⁴. Les discours de Hotman sont cependant dédaignés par Villeroy qui leur oppose rapidement une fin de non-recevoir⁹⁵. Le duc de Luynes, auquel Hotman avait transmis un mémoire similaire en septembre 1617⁹⁶, semble quant à lui n'avoir jamais donné suite aux sollicitations de l'ancien résident. L'absence de toute mention des discours de Hotman ou de leur audience dans les dépêches de Puisieux aux agents diplomatiques en poste révèle l'absence d'écoute dont souffrent les tentatives répétées de Hotman. La disgrâce dans laquelle ce dernier est tombé auprès de Villeroy pour avoir tenté d'influencer la politique étrangère en faveur du parti protestant et avoir fait preuve de partialité dans l'exercice de son ancienne charge de résident⁹⁷ ne facilite guère ses menées en faveur de l'Union. Face à l'impossibilité pour Hotman d'accéder à la sphère décisionnelle, Plessen met fin à sa collaboration avec lui, jugé trop encombrant pour une diplomatie palatine qui recherche désormais le soutien de l'Angleterre⁹⁸.

Isolé au sein de l'appareil diplomatique français ou voix d'une cause dépassant les frontières du royaume de France, Hotman révèle à lui seul toute

92. Camille DESENCLOS, *Les mots du pouvoir*, op. cit., p. 417-425.

93. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 207, Plessen à Hotman, s.l., 25 octobre 1617.

94. BnF, fr. 15928, fol. 220, Hotman à Villeroy, s.l., 11 octobre 1617. Une copie du mémoire transmis à Villeroy pour cette occasion se trouve à la Bibliothèque de l'Institut (Godefroy 487, fol. 242-246).

95. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 206, Plessen à Hotman, s.l., 25 septembre 1617.

96. *Ibid.*

97. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 158, Plessen à Hotman, s.l., 17 février 1618. Cette accusation fait certainement suite aux plaintes du duc de Neubourg en mars 1614 contre lesquelles Hotman se défend immédiatement auprès de Puisieux : « Je commenceray par l'advis qu'il vous a pleu me donner [...] de la plainte qu'a fait faire de moy Monsieur le Palatin de Neubourg mesmes par monsieur son pere qui ne me vid oncques, autant en fait-il de tous ceux qui n'espousent son party et ses opinions » (BnF, fr. 15926, fol. 92, Hotman à Puisieux, Düsseldorf, 26 avril 1614).

98. Arch. Dipl., CP, Palatinat-Deux-Ponts 3, fol. 181, Plessen à Hotman, s.l., 4 juillet 1618.

la complexité du statut de ces résidents lors de leur retour en France. Membres de réseaux politiques, confessionnels et érudits denses, leur activité ne peut qu'être épistolaire et indirecte en l'absence de toute charge officielle auprès du roi. La possible influence de Hotman est d'autant plus délicate à estimer que Sainte-Catherine s'est rapidement retiré de la vie de Cour, malgré quelques intercessions ponctuelles à la demande de ministres de l'Union. Aussi, le réseau maintenu par Sainte-Catherine n'a pas de finalité politique, directe du moins. Les considérations politiques sont présentes dans ses dépêches ; Lingelsheim relate dans chacune de ses dépêches l'évolution de la situation de l'Empire, mais sous la forme traditionnelle de transmission d'informations, sans prise active de position. Certaines dépêches, comme celles de Clasquin, sont cependant exemptes de toute connotation personnelle et s'apparentent à de véritables dépêches informationnelles échangées entre deux conseillers en exercice. Bien que non utilisé, de prime abord, par la diplomatie officielle, un circuit parallèle d'information se maintient au profit des protestants de l'Empire, créant une véritable communauté informationnelle, politique et calviniste entre la France et l'Empire dont l'intérêt tient autant à influencer les autres diplomaties qu'à faire circuler une information d'une qualité précieuse dans un contexte européen troublé et peu favorable à la cause protestante.

Outils secondaires du pouvoir royal pour maintenir une influence indirecte dans l'Empire ou des princes protestants pour défendre leur cause ? Échanges éclairés d'opinion ou expressions de la curiosité générale sur la situation du temps ? La question se pose à la lecture des correspondances de Jean Hotman et d'Étienne de Sainte-Catherine. Bien qu'appliquée à Hubert Languet, l'analyse de Béatrice Nicollier-De Weck garde encore tout son sens pour ce début de XVII^e siècle : « Peut-on tenter de comprendre quel était le ciment de ce réseau international ? Au delà des relations amicales, des échanges d'informations, de graines botaniques ou de livres, quels étaient les points communs entre ces hommes, qui les poussaient à communiquer et à rester en contact, quelles que soient les distances qui les séparaient ? À une telle question, on ne peut répondre que de manière très nuancée : chacun de ceux qui participaient, d'une manière ou d'une autre à ces échanges à travers l'Europe, avait ses propres raisons de s'intéresser à ce milieu⁹⁹ ». Cela est d'autant plus vrai pour un réseau dont aucun épïcêtre ne peut être observé, *a fortiori* lorsque les réseaux s'entremêlent : réseaux diplomatiques, réseaux calvinistes, réseaux humanistes, réseaux personnels. Considérer l'ensemble comme un seul réseau serait une erreur. Sa définition comme une société politique et érudite serait plus juste, comme prolongement et adaptation des grands réseaux réformés

99 Béatrice NICOLLIER-DE WECK, *Hubert Languet, 1518-1581 : un réseau politique international de Melanchthon à Guillaume d'Orange*, Genève : Droz, 1995, p. 457.

et érudits établis dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Comme dans toute société, les divergences d'intérêts, d'opinions et même d'actions sont réelles. Pourtant, elle se définit par une identité commune : celle d'une vision éclairée de la situation européenne, une vision transcendant les confessions au profit d'une vision renouvelée de l'État et de l'Europe.

RÉSUMÉ

Encore méconnus de l'historiographie française pour leur action diplomatique, Jacques Bongars, Jean Hotman et Étienne de Sainte-Catherine, agents français envoyés auprès des princes protestants de l'Empire entre 1589 et 1620, sont pourtant au cœur d'une intense activité épistolaire dont le contenu comme la chronologie paraissent transcender les relations diplomatiques traditionnelles. La conservation extraordinaire de leurs papiers révèle certes une implication réelle dans l'exercice de leur charge diplomatique, mais surtout une abondante correspondance personnelle, sortant du cadre imposée par cette dernière. Une première reconstitution de leur réseau, fondée sur leurs seules correspondances passives, donne déjà à voir un réseau aux multiples recoupements, embrassant la société protestante rhénane et plus largement la République des Lettres. L'ampleur des échanges, dépassant la seule érudition politique ou historique, leur permanence ainsi que les charges politiques de certains correspondants obligent à s'interroger sur une éventuelle porosité entre exercice diplomatique, préoccupations confessionnelles et réseaux politico-érudits et de fait sur l'influence de Bongars, Hotman et Sainte-Catherine, dans les processus de prise de décision politique et diplomatique tant en France que dans l'Empire.

SUMMARY

The diplomatic activity of Jacques Bongars, Jean Hotman, and Étienne de Sainte-Catherine – all French agents to the imperial Protestant princes between 1589 and 1620 – may be overlooked in French historiography, but in fact these three men were at the very centre of an intense epistolary activity whose content and chronology appear to transcend traditional diplomatic relationships. Their papers, which have been preserved exceptionally well, testify to the depth of their involvement in fulfilling their diplomatic duties, but above all to a prolific personal correspondence surpassing the requirements of their diplomatic charges. The study of their passive correspondence reveals a wide and interconnected network, embracing both Rhenish Protestant society and, on a wider scale, the Republic of Letters. The extent of their exchanges, transcending political and historical erudition, as well as their permanence, and the political charges of several of their correspondents, are suggestive of a porosity between diplomatic practice, confessional preoccupation, and politico-erudite networks, and thus of the influence exercised by Bongars, Hotman, and Sainte-Catherine on political and diplomatic decision-making both in France and in the Empire.

ZUSAMMENFASSUNG

Jacques Bongars, Jean Hotman und Étienne de Sainte-Catherine der französischen Geschichtsschreibung für ihre diplomatischen Dienste noch unbekannt. Sie wurden zwischen 1589 und 1620 von Frankreich zu den evangelischen Fürsten im Reich entsandt und stehen im

Zentrum eines intensiven Briefwechsels, dessen Inhalt als auch Chronologie weit über traditionelle diplomatische Beziehungen hinausreicht.

Die außergewöhnlich gute Erhaltung ihrer Schriften legt ein wirkliches Engagement für die diplomatische Aufgabe offen, aber auch eine ganz besonders reichhaltige persönliche Korrespondenz, die weit über den durch die Aufgabe gesetzten Rahmen hinausreicht.

Eine erste Rekonstruktion ihres Netzwerks, die auf der Grundlage der empfangenen Briefe vorgenommen wurde, zeigt eine Vernetzung mit vielfachen Überschneidungen, hinein in die evangelische Gesellschaft im Rheinland und darüber hinaus in die Gelehrtenrepublik.

Die Qualität des Austauschs, der weit über eine rein politische oder historische Bildung hinausreichte, seine Dauerhaftigkeit und die politischen Ämter einiger der Brieffartner führen zur Frage, ob eine eventuelle Durchlässigkeit zwischen diplomatischem Dienst, konfessioneller Besorgnis und politischen Bildungsnetzwerken zu einem faktischen Einfluss von Bongars, Hotman und Sainte-Catherine auf die politischen und diplomatischen Entscheidungen in Frankreich und im Reich geführt haben.